je soussignez joseph clement manouvre a mehoncourt
Certifie que francois clement mon fils agé denuiron
douse ans Le vingt cinq juin dernier ayant marché
sur vne faulx a pied nud quil si seroit fait vne
plage si considerable quil eut Le pied pres de larticle
de la jambe presque entierement separé os et tout
quil ne tenoit quen bien peu si vray que le poulce
touchoit Le talon en se renuersant auec vne hemoragie
etonnante que monsieur noël chirurgien a bayon
La pansée et gueri en trois semaines et Luy a conserué
son pied dans son ancien etat puisquil sen sert et
marche et court comme auparauant fait a bayon
le dix nouembre mil sept cent soixante cinq et
je prie messieurs Les maire et gens de justice dattester
La meme chosse suiuant Leur vray connoissance

Joseph Clement   Jean maire
J. Merin   Maire

J. Thiery

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE